MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 3 au 9 novembre 2026

Sommaire

Le chiffre de la semaine : le taux directeur de la BoE2

Le graphique de la semaine :2

En bref3

Actualités macroéconomiques3

CONJONCTURE3
MARCHE DU TRAVAIL4
IMMOBILIER4

Actualités commerce et investissement5

COMMERCE5

Actualités financières5

REGLEMENTATION FINANCIERE5
FONDS DE PENSION6

Le chiffre de la semaine : le taux directeur de la BoE

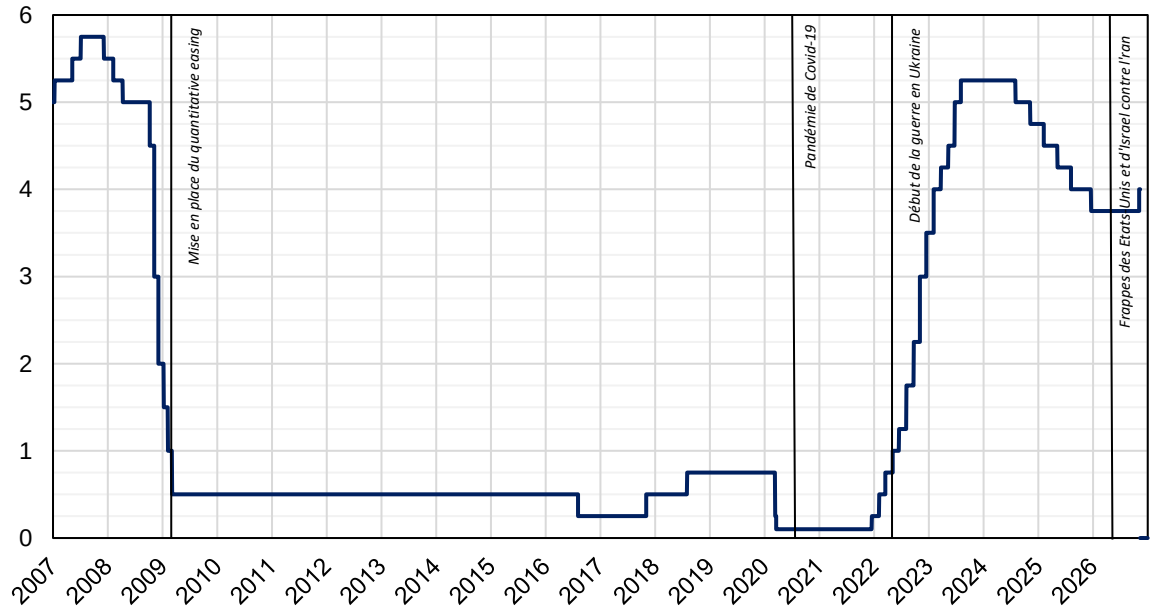
Jeudi 5 novembre, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque d'Angleterre (BoE) a relevé son taux directeur de 25 points de base, à 4,00 %, à huit voix contre une. Un membre a voté en faveur d'une hausse plus importante, de 50 points de base, à 4,25 %. Il s'agit de la première hausse depuis août 2023. La remontée des pressions inflationnistes justifie désormais, pour l'ensemble des membres du CPM, un nouveau resserrement monétaire. Si les effets de second tour du choc énergétique restent peu visibles à ce stade, les risques de transmission de la hausse des coûts de l'énergie aux autres prix et aux salaires se sont renforcés. Les entreprises pourraient progressivement répercuter la hausse de leurs coûts sur leurs prix de vente, tandis que les salariés pourraient chercher à compenser les pertes de pouvoir d'achat par des revendications salariales. Ce risque est accentué par une activité économique plus résiliente qu'anticipée et un marché du travail en voie de stabilisation. La trajectoire future des taux dépendra de l'ampleur et de la persistance de ces pressions inflationnistes. La BoE anticipe une remontée de l'inflation à 4,9 % à la mi-2027, avant un reflux progressif vers la cible de 2 %, qui ne serait atteinte qu'au T3 2028.

LE CHIFFRE À RETENIR

4,0 %

Le graphique de la semaine :

Taux directeur de la Banque d'Angleterre (2007-2026, %)



Source : SER de Londres, à partir des données de la Banque d'Angleterre.

En bref

- Depuis le 3 novembre, la livre sterling est relativement stable. Elle s'est légèrement appréciée par rapport au dollar américain et a atteint 1,342 $ (+0,1 %). La livre sterling est relativement stable par rapport à l'euro et a atteint 1,198 € (0,0 %).
- Au 9 novembre, le rendement du *gilt* à 10 ans s'établit à 5,14 % (–12,9 pdb par rapport à la semaine précédente), celui du *gilt* à 30 ans baisse à 5,59 % (–4,3 pdb). Cette baisse s'explique par l'amélioration des conditions sur les marchés obligataires après la forte hausse des rendements observée en septembre et début octobre en lien en particulier avec la baisse du prix des hydrocarbures.
- Le fonds de capital-risque américain Sequoia capital annonce la fermeture de son bureau londonien.
- La Financial Conduct Authority annonce le lancement début 2027 d'un groupe d'expérimentation pour explorer comment les technologies quantiques pourraient aider à détecter la fraude et le blanchiment d'argent.
- La Banque d'Angleterre a publié une réponse à sa consultation portant sur le design d'infrastructures de paiements nationales (voir Brèves n°8).
- D'après des chiffres calculés par la City of London Corporation, le Royaume-Uni est resté le premier exportateur net de services financiers en 2025 devant les États-Unis.

Actualités macroéconomiques

Conjoncture

Selon l'indice PMI de S&P Global, l'activité manufacturière britannique a accéléré en octobre, malgré le renforcement des tensions inflationnistes. L'activité du secteur a progressé à un rythme plus soutenu, l'indice atteignant un plus haut de cinq mois à 52,8, contre 51,9 en septembre. La production a enregistré sa plus forte progression depuis 25 mois, portée par l'accélération des nouvelles commandes, qui ont augmenté à leur rythme le plus élevé depuis juillet, grâce à une amélioration de la demande intérieure et extérieure. Cette reprise n'a toutefois pas encore entraîné de nouvelles embauches : les effectifs sont restés stables en octobre, mettant fin à six mois consécutifs de créations d'emplois. Parallèlement, les tensions sur les coûts se sont accentuées, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et du transport, ainsi que des perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'inflation des coûts des intrants a ainsi atteint l'un de ses niveaux les plus élevés des quatre dernières années, conduisant les industriels à relever davantage leurs prix de vente. Enfin, les perspectives des entreprises se sont améliorées, la confiance atteignant un plus haut de huit mois.

Du côté des services, l'activité a accéléré en octobre, atteignant son plus haut niveau depuis huit mois. L'activité du secteur a progressé à 52,8, contre 52,1 en septembre, portée par une demande intérieure plus dynamique. Les nouvelles commandes ont

enregistré leur quatrième mois consécutif de hausse, à leur rythme le plus soutenu depuis janvier, malgré le recul persistant des commandes à l'exportation.

Marché du travail

Selon une étude de la British Social Attitudes Survey et de la Resolution Foundation, la satisfaction au travail a atteint en 2025 son plus bas niveau en 35 ans. La proportion de salariés se déclarant satisfaits de leur emploi a reculé de 7 points en dix ans, à 74 % en 2025, contre 81 % en 2015. En parallèle, un quart des travailleurs ne se déclarent pas même « plutôt satisfaits » de leur emploi, contre un cinquième en 2015. La proportion de travailleurs prêts à fournir davantage d'efforts que ce qui est attendu pour contribuer au succès de leur employeur a également fortement reculé, de 69 % à 55 % en dix ans, avec une baisse particulièrement marquée parmi les cadres et les professions intermédiaires et supérieures. Ce phénomène de « quiet quitting », qui désigne une tendance à limiter son investissement professionnel aux tâches strictement requises, pourrait contribuer à la faiblesse persistante de la productivité britannique. Il s'inscrit dans un contexte de dégradation des perspectives professionnelles : seuls 25 % des salariés estiment que leur emploi offre des possibilités d'évolution, contre 35 % en 2015. Enfin, les aspirations professionnelles évoluent, avec un recul marqué de la préférence pour le temps plein chez les hommes de 30 à 49 ans (67 % en 2025, contre 86 % en 2015), sans évolution comparable chez les femmes.

Selon l'enquête KPMG/REC, le marché du recrutement britannique montre de nouveaux signes de ralentissement en octobre. Les recrutements en CDI ont diminué pour la première fois en quatre mois, tandis que le volume dans l'activité dans l'intérim s'est contracté après six mois de progression. Les employeurs adoptent une approche plus prudente en matière de recrutement, retardant ou réduisant leurs embauches face aux incertitudes économiques et au renchérissement des coûts. En parallèle, le nombre de candidats disponibles a fortement augmenté, sous l'effet des licenciements et de la diminution des offres d'emploi. La contraction du nombre total de postes vacants s'est toutefois atténuée, atteignant son rythme le plus faible depuis août 2024. Enfin, les rémunérations à l'embauche ont légèrement accéléré, tant pour les emplois permanents que temporaires, dans un contexte de concurrence pour attirer les profils qualifiés, mais leur progression reste modérée au regard des tendances historiques.

Immobilier

Lloyds a publié son dernier indice des prix immobiliers, faisant état d'une baisse de 0,6 % des prix en octobre par rapport à septembre, après un recul de 0,1 % en septembre. Sur un an, les prix diminuent désormais de 1,2 %, soit leur plus forte contraction depuis octobre 2023. Le prix moyen d'un logement au Royaume-Uni s'établit à 296 285 £. Le marché immobilier reste pénalisé par les nouvelles tensions inflationnistes, notamment liées au conflit au Moyen-Orient, qui entretiennent des coûts d'emprunt élevés et pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages, incitant les acheteurs à la prudence. À court terme, les conditions de marché devraient rester

atones, même si Lloyds n'anticipe pas une baisse durable des prix, notamment grâce à une progression des salaires qui reste supérieure à celle des prix immobiliers et devrait progressivement améliorer l'accessibilité. Les disparités régionales demeurent marquées : l'Irlande du Nord conserve la plus forte croissance annuelle du Royaume-Uni (+4,4 %), malgré un net ralentissement par rapport au mois précédent (+6,9 %). L'Écosse (+2,8 %) et le pays de Galles (+1,6 %) enregistrent également des hausses. En Angleterre, seules trois régions affichent encore une progression, menée par le Nord-Ouest (+2,2 %) et le Nord-Est (+2,0 %). À l'inverse, les prix continuent de reculer dans le Sud, avec les baisses les plus prononcées dans le Grand Londres (–3,1 %, à 524 892 £), le Sud-Est et le Sud-Ouest (–2,4 % dans les deux régions).

Actualités commerce et investissement

Commerce

La British Chambers of Commerce (BCC) a publié une analyse consacrée à l'évolution des relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, à l'approche du prochain sommet bilatéral le 20 novembre. Le rapport souligne les difficultés persistantes rencontrées par les entreprises britanniques depuis le Brexit, notamment en matière de formalités douanières, de règles d'origine, de TVA et de contraintes réglementaires. Selon une enquête menée auprès de plus de 1 000 entreprises, 42 % des exportateurs identifient les droits de douane, les quotas et les règles d'origine comme des obstacles à leur développement sur le marché européen et 56 % souhaitent la suppression des formalités douanières et des retards associés. La BCC appelle ainsi le gouvernement britannique à réexaminer les modalités de la relation commerciale avec l'UE et à étudier neuf modèles possibles de coopération économique (dont une union douanière, un retour dans le marché intérieur de l'UE ou une ré-adhésion complète à l'UE). Elle recommande notamment de réaliser des analyses comparatives de leurs impacts économiques et d'associer davantage les entreprises aux discussions. L'organisation plaide enfin pour que le Royaume-Uni soit reconnu comme un partenaire industriel de confiance et que ses composants et productions puissent être comptabilisés dans les exigences de contenu européen, dans le cadre de l'instrument européen *Industrial Accelerator Act*. Elle propose à cet effet un accord contraignant de sécurité économique avec l'UE, couvrant également le contrôle des investissements, les subventions, les infrastructures critiques et la défense commerciale.

Actualités financières

Réglementation financière

La Financial Conduct Authority (FCA) publie ses règles finales pour soumettre les fournisseurs de notations ESG à son encadrement à partir du 29 juin 2028. Le régime vise à améliorer la transparence, la fiabilité et la comparabilité des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Les règles finales couvrent notamment la gouvernance, les systèmes et contrôles, la gestion des conflits

d'intérêts, la transparence et le dialogue avec les utilisateurs des notations ainsi que les entreprises notées. La FCA ne cherche pas à imposer une méthodologie unique de notation ESG, et soutient la diversité des méthodes, tout en s'appuyant sur les recommandations de l'International Organization of Securities Commissions (IOSCO). Les fournisseurs de notations ESG opérant au Royaume-Uni devront déposer une demande d'autorisation à partir du 24 juin 2027. À compter du 29 juin 2028, l'exercice de cette activité sans l'autorisation requise constituera un délit. Les agences de notation ESG sont entrées dans le périmètre d'encadrement de la FCA sur proposition du gouvernement après que 95 % des répondants à la consultation de HM Treasury ont soutenu cette mesure (voir Brèves n°43 en 2025).

La Financial Conduct Authority (FCA) autorise les prêteurs à proposer des règlements amiables aux clients éligibles au mécanisme de dédommagement lié à l'affaire des crédits automobiles (*car finance* ou *motor finance*), alors même que ce dernier reste partiellement suspendu. Selon une enquête Kantar menée auprès de 1 000 clients, 89% des personnes ayant déjà déposé ou envisageant de déposer une réclamation souhaitent pouvoir recevoir une proposition de règlement immédiatement, plutôt que d'attendre la conclusion des recours juridiques contre le dispositif. La FCA soutient ces offres à condition qu'elles soient au moins équivalentes à ce que le client recevrait dans le cadre du régime de compensation. Les clients pourront refuser l'offre et attendre le traitement de leur dossier par le régime, mais s'ils l'acceptent, ils conserveront la somme reçue même si les recours aboutissent à une indemnisation plus faible ; ils ne pourront en revanche pas réclamer un complément si le montant final devait être supérieur. Les prêteurs devront expliquer clairement les conséquences de l'acceptation et remettre une fiche d'information publiée par la FCA. Barclays Partner Finance a déjà confirmé qu'elle proposerait des règlements à certains de ses clients. Les versements du régime de compensation, initialement prévus cette année, sont partiellement suspendus en attendant l'examen des recours juridiques entre le 16 février et le 3 mars 2027 (voir Brèves n°13). Les entreprises doivent néanmoins poursuivre la préparation du dispositif et l'avancement des réclamations, tandis que la FCA publiera la liste des prêteurs effectuant des offres afin d'aider les consommateurs à vérifier leur authenticité.

Fonds de pension

Le Department for Work and Pensions (DWP), HM Treasury (HMT), la Financial Conduct Authority (FCA) et The Pensions Regulator (TPR) ouvrent une consultation pour instaurer un « parcours de retraite guidé » (*guided retirement*), avec un revenu régulier en option par défaut. Le dispositif concernerait environ 17 M de salariés du secteur privé cotisant à une retraite et marquerait un changement important : à la retraite, les épargnants restent aujourd'hui libres de retirer leur capital comme ils l'entendent, avec le risque que certains épuisent prématurément leurs avoirs. Les fournisseurs de retraite devront proposer un ou plusieurs régimes par défaut conçus pour verser un revenu régulier tout au long de la retraite, tout en laissant aux épargnants la possibilité de choisir une autre solution. Les *trustees* devront définir ces solutions selon les besoins des différentes cohortes de membres, tandis que les régimes relevant de la FCA devront offrir des mécanismes équivalents. La consultation prévoit également de renforcer les communications : les relevés annuels

rappelleraient que l'épargne vise à financer un revenu tout au long de la retraite, et les membres seraient informés du régime par défaut qui leur est attribué, de son fonctionnement, des alternatives disponibles et des conséquences d'un retrait. La consultation est ouverte jusqu'au 21 décembre 2026, avant la publication de réglementations finales et de règles FCA prévues en 2027 et 2028.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédaction : SER de Londres et Service de l'attachée fiscale

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr